AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

SMB

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le point 2.6 de l'annexe expose en page 17, les règles et méthodes comptables relatives aux traitements des subventions d'exploitation et des fonds dédiés.
Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.

- Le point 14.2 de l'annexe expose en page 34, la nature et les principes retenus pour l'estimation des provisions.
Nous nous sommes assurés du bien-fondé des estimations retenues et de la pertinence des informations données en annexes relatives à ce poste.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point 19 de l'annexe (page 44 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Tourne,
Le 1er juin 2011

P/ DURAND et Associés Aquitaine
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Mandataire social

BILAN

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	35 904	35 904		
Concession, brevets et droits similaires	85 792	60 440	25 353	12 970
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	30 060		30 060	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	353 693		353 693	403 284
Constructions	3 221 729	811 527	2 410 202	2 832 253
Installations techniques, matériel et outillage industriel	190 302	139 999	50 303	47 724
Autres immobilisations corporelles	3 185 984	2 369 521	816 462	836 456
Immobilisations en cours	8 120		8 120	3 000
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	35 436		35 436	35 436
Prêts	1 113 458		1 113 458	928 489
Autres immobilisations financières	328 891	68 436	260 455	241 268
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**8 589 369**	**3 485 828**	**5 103 541**	**5 340 882**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	113 085	25 110	87 975	91 215
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Avances, acomptes versés sur commandes	19 310		19 310	15 350
Créances usagers et comptes rattachés	379 879	589	379 290	154 711
Autres créances	3 692 436		3 692 436	4 559 970
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 543 028		1 543 028	1 497 639
Charges constatées d'avance (3)	299 711		299 711	423 217
ACTIF CIRCULANT (II)	**6 047 450**	**25 699**	**6 021 751**	**6 742 101**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**14 636 818**	**3 511 527**	**11 125 291**	**12 082 983**

	31/12/2010	31/12/2009
(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an	505 339	287 748
(3) Dont à plus d'un an	627 802	1 018 919
ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle	344 627	224 022
Dons en nature restant à vendre		

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs immo. , subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	725 436	430 980
Report à nouveau	(2 191 387)	(2 516 246)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	22 581	544 550
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs	55 069	134 335
Ecarts de réévaluation	1 611 783	1 611 783
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	534 173	467 089
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (Commodat)	40 000	40 000
TOTAL (I)	**2 125 475**	**2 040 310**
Comptes de liaison (II)		
Provisions pour risques et charges	841 854	856 787
TOTAL (III)	**841 854**	**856 787**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	363 369	400 670
Sur autres ressources	25 000	
TOTAL (IV)	**388 369**	**400 670**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 009 179	1 559 489
Emprunts et dettes financières divers (3)	567	778
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 909 099	2 048 754
Dettes fiscales et sociales	2 338 337	2 117 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 246	34 625
Autres dettes	775 732	292 512
Produits constatés d'avance (1)	1 687 434	2 731 995
TOTAL (V)	**7 769 594**	**8 785 216**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	**11 125 291**	**12 082 983**
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)	6 537 999	6 558 871
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	69 736	58 266
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	375 073	427 271
Dont Compte 1291 : Déficit	242 732	198 634
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
ENGAGEMENTS DONNES :		

Euro

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Ventes de marchandises		
Prestations de services	14 947	2 306
Produits des activités annexes	100 509	144 947
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**115 456**	**147 253**
Production stockée	(3 240)	63 540
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	19 043 958	19 041 665
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	547 522	479 370
Collectes	17 041 320	15 954 420
Cotisations	53 569	25 722
Autres produits	306 894	311 126
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	**37 105 480**	**36 023 095**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	15 851 223	15 339 209
Impôts, taxes et versements assimilés	1 425 584	1 403 229
Salaires et traitements	11 178 641	10 975 496
Charges sociales	5 457 236	5 275 040
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	496 679	515 328
Dotations aux provisions sur immobilisations		16 098
Dotations aux provisions sur actf circulant	589	39 993
Dotations aux provisions pour risques et charges	178 424	269 242
Autres charges	1 994 857	1 445 507
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	**36 583 231**	**35 279 142**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**522 248**	**743 953**

Euro

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**522 248**	**743 953**
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 217	1 912
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 710	29 590
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	**2 927**	**31 502**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	101 242	182 985
Intérêts et charges assimilées (5)	122 283	168 190
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères de placement		
Total des charges financières (VI)	**223 526**	**351 175**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**(220 598)**	**(319 673)**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (V - VI)	**301 650**	**424 280**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 936	102 381
Produits exceptionnels sur opérations en capital	332 730	4 882
Reprises sur provisions et transferts de charges	113 688	15 672
Total des produits exceptionnels (VII)	**515 355**	**122 935**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	330 338	245 806
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	360 359	2 571
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	116 029	142 519
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**806 726**	**390 896**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(291 371)**	**(267 961)**
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**37 623 762**	**36 177 532**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	**37 613 482**	**36 021 213**
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	**10 280**	**156 319**
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	309 459	623 039
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	297 158	234 808
EXCEDENT OU DEFICIT	**22 581**	**544 550**

Euro

Compte de Résultat (Troisième Partie)

(1) Dont produit afférents à des exercices antérieurs dont redevances sur crédit-bail mobilier (2) dont redevances sur crédit-bail immobilier (3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (4) dont produit concernant des entreprises liées (5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolats	5 892 250	5 521 880
Prestation en nature	3 589 771	809 965
Dons en nature		
TOTAL	**9 482 021**	**6 331 845**
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations	3 589 771	809 965
Personnel bénévole	5 892 250	5 521 880
TOTAL	**9 482 021**	**6 331 845**

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui sont :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, éditées par le plan comptable général 1999 (CRC N°99-03 et ses règlements modificatifs), ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)

La Coalition Internationale Sida (Plus) a été lancée le 2 juin 2008.

Elle a pour but de :

- de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale,
- de soutenir techniquement et matériellement ses Membres et ses Partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs,
- de mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire,
- de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Au 31 décembre 2010, elle compte neuf adhérents composés des quatre membres fondateurs : AIDES en France, ARCAD SIDA au Mali, la COCQ-Sida au Québec et l'ALCS au Maroc et de cinq partenaires : ARAS en Roumanie, KIMIRINA en Equateur, AMO-CONGO en République Démocratique du Congo, REV+ au Burkina Faso et l'ANSS au Burundi.

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition, les 4 associations membres ont versé en 2010 un apport ; la part versée par AIDES s'élève à 1 400 K€ (pour 900 K€ en 2009).

De même, les membres ont bénéficié d'un apport financier versé par la Coalition d'un montant de 100 K€ ainsi que d'un appui technique pour certains d'entre eux.

L'apport de Plus à AIDES est un apport en numéraire qui ne comporte par de condition résolutoire d'affectation par l'apporteur à un projet définit. Comme en 2009, cet apport a donc été constaté dans un compte de racine 7583 « apport non affecté » pour 100 K€.

1.2. Poursuite des actions de marketing de rue au Québec

Le partenariat visant à soutenir des actions de collecte de rue entre la Fondation Québécoise Sida (FQS) et AIDES s'est poursuivie en 2010.

Ce partenariat a fait l'objet d'un nouveau protocole d'accord entre AIDES et la Fondation Québécoise du Sida en avril 2010 ainsi que d'une nouvelle convention de partenariat régissant les relations financières entre la Fondation, la CIS (Coalition Internationale Sida) et AIDES.

Ces nouveaux accords ont pour objet :

- le financement par la Fondation Québécoise Sida des actions menées par des organismes de lutte contre le VIH/Sida. Soutenue par des associations qui sont des actrices majeures de la lutte contre le VIH/sida (AIDES, COCQ-SIDA), la Fondation s'engage à combattre la propagation du VIH/sida et à soutenir les personnes séropositives du Québec et des pays africains dans lesquels œuvrent les Membres et Partenaires africains de la CIS,
- la mise en place par la Fondation d'opérations de collecte de rue avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques et par le biais d'un prestataire externe spécialisé dans ce type de collecte,
- les fonds collectés lors des opérations sont dédiés de manière équitable au financement des actions internationales de lutte contre le Sida menées en Afrique par la CIS, ses Membres ou Partenaires africains et des actions québécoises de lutte contre le sida menées par les Membres de la Fondation.

Le montant des avances remboursables réalisées par AIDES au profit de la FQS, pour financer les opérations de collecte, entre juillet 2007 et le 31 décembre 2010, s'élève à 1 333 K€.

Les avances remboursées, depuis le début du partenariat, par la FQS s'élèvent au 31 décembre 2010 à 615 K€.

A la clôture de l'exercice 2010, le montant du prêt apparaissant à l'actif du bilan est de 718 K€.

1.3. Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK

LINK est un fonds de dotation créé pour financer et soutenir, par tous moyens, le développement des programmes d'intérêt général de lutte contre le sida et ses maladies associées en France et à l'étranger dans le respect des droits, de l'identité et de la dignité de chacun.

Ce partenariat s'est concrétisé en 2010 par:

- L'organisation par le fonds de dotation LINK d'un dîner de soutien compte tenu de l'engagement et de la capacité des membres du fonds à recruter des participants au titre à ce dîner,

- Le versement par le fonds de dotation LINK à l'association AIDES des bénéfices générés par cette manifestation pour le financement de ses actions.

  Les fonds reversés par LINK a AIDES au titre de cette soirée du 27 novembre 2010 s'élèvent à 268 K€.
  Au 31 décembre 2010, le solde des fonds à verser par LINK concernant le diner s'élève à 163,6 K€.

1.4. Analyse de l'activité

L'exercice 2010 se solde par un excédent de 23 K€.

Le montant des fonds associatifs progresse très légèrement + 4%, en passant de 2 040 K€ en 2009 à 2 125 K€ en 2010.

2010 a été marquée par la réorganisation du réseau AIDES en phase avec la régionalisation du système de santé (mise en place des ARS - Agences Régionales de Santé). Le territoire d'actions constituera au 1[er] janvier 2011 la plus petite entité politique de AIDES et se substituera aux délégations départementales.

Le niveau de financement public (CPAM/CAARUD, DGS, ARS etc ...) est globalement stable entre 2009 et 2010 (18,7 M€). Mais si le montant des dotations CPAM sur les projets CAARUD est à la hausse de 520 K€ entre 2009 et 2010, alors que le montant des dotations ARS est en baisse de 523 K€. Notre crainte de contraction des financements publics, dans le cadre de la mise en place des Agences Régionales de Santé, se confirme donc et risque de se poursuivre en 2011.

Les dons ont sensiblement progressé en 2010 (+ 1M€ entre 2009 et 2010). Tenant compte de la nécessité d'investir pour l'avenir dans un contexte de baisse des financements publics, le budget prévisionnel 2010 de AIDES prévoyait un investissement en collecte de rue correspondant à 70 000 heures de programme. Au regard des informations émanant du compte

de résultat prévisionnel révisé 2010 suite à la clôture semestrielle, le nombre d'heures réalisées en 2010 a été revu à la hausse pour s'élever à 74 715 heures (investissement complémentaire équivalent à quelques 340 K€ de charges), soit environ 2 350 donateurs recrutés en plus.

C'est ainsi, que face aux besoins croissants des délégations en soutien financier pour maintenir ou développer des actions, AIDES a pu reverser 3 058 K€ de dons au réseau en 2010 contre 2 785 K€ en 2009.

Malgré les difficultés rencontrées pour maintenir les sources de financements et la nécessité de garantir un résultat excédentaire, le développement de l'innovation et de la transformation sociale est resté au cœur des préoccupations en 2010 : à titre d'exemple, le soutien aux DFA (départements français d'Amérique), le dépistage communautaire ainsi qu'une meilleure prise en compte des hépatites à AIDES par l'organisation des états généraux VHC et etc.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Evaluation de la valeur brute des immobilisations

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissements retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'association.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

▪ Frais de recherche et développement (site Internet)	Linéaire sur 3 ans
▪ Logiciels :	Linéaire sur 1 an
▪ Autres immobilisations incorporelles	Linéaire sur 1 an
▪ Constructions / approche par composants	
▪ Gros œuvre, structure, parking	Linéaire sur 50 ans
▪ Façade, étanchéité, couverture	Linéaire sur 20 ans
▪ IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs)	Linéaire sur 15 ans
▪ Agencements	Linéaire sur 12 ans
▪ Agencements et aménagements des constructions	Linéaire sur 3 à 10 ans

▪ Matériel et outillage	Linéaire sur 3 à 10 ans
▪ Matériel de transport	Linéaire sur 1 à 5 ans
▪ Matériel de bureau	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Matériel informatique	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Mobilier	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Autres matériels	Linéaire sur 4 à 5 ans

(Cf. : note 13 page 31)

2.2. Immobilisations financières

Valorisation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition.

Dépréciation des immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 décembre 2010, AIDES détient 100 % des titres de la société AIDES EVENTS, pour une valeur de 10 K€.
Les comptes annuels de la société AIDES EVENTS arrêtés au 31 décembre 2010, font ressortir des capitaux propres positifs. Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été comptabilisée.

2.3. Stocks

2.3.1. Stocks de produits de prévention et de promotion

Un suivi des stocks de produits de prévention et de promotion est effectué en extracomptable au sein du réseau. Il n'apparaît plus de stocks au bilan. Toutefois, ces produits, traités comptablement comme des consommables, peuvent faire l'objet d'écritures en Charges Constatées d'Avance à la clôture de l'exercice, selon les situations rencontrées dans le réseau.

2.3.2. Stocks d'oeuvres d'art

Valorisation des stocks

Les œuvres d'arts données par des artistes, destinées à être revendues, et présentes en stocks au 31 décembre 2010, ont été valorisées dans les comptes de AIDES pour leur valeur de mise à prix lors de vente aux enchères d'art contemporain agréée au profit de AIDES, moins une décote de 10%.

Au 31 décembre 2010, le stock d'œuvre d'art est de 113 K€. Les stocks d'œuvres d'art enregistre une variation de négatif de - 3 K€.

Dépréciation des stocks

Une dépréciation peut être constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de réserve.

Au 31 décembre 2010, la provision pour dépréciation des stocks constituée en 2009, a été maintenue pour 25 K€.

2.4. Créances

Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

Au 31 décembre 2010, le niveau de dépréciation des créances est faible (0,6 K€).

(Cf. : note 15 page 36)

2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires courants sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Les disponibilités et liquidités immédiates en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change au comptant et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice (non applicable pour cet exercice).

Les comptes bancaires fusionnés des différents établissements de l'Association font l'objet d'une compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs. Il résulte de cette compensation un solde unique qui apparaît à l'actif ou au passif du bilan.

2.6. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en compte de classe 74 - subvention d'exploitation. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en dette, en subvention à reverser.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, les produits de tarification globale liés au secteur médico-social ne font pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaissent en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

(Cf. : note 16 page 41)

2.7. Traitement des subventions d'investissement

Principe

Certaines immobilisations acquises par AIDES font l'objet d'une subvention de la part des financeurs. Ainsi, la subvention est comptabilisée lorsque l'immobilisation est inscrite à l'actif.

Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions sont rapportées au compte de résultat d'une somme égale au montant de la dotation aux amortissements acquise ou créée au moyen de la subvention.

Sortie de la subvention d'investissement suite à la sortie de l'immobilisation financée

La subvention d'investissement suit le même régime que l'immobilisation qu'elle finance : en cas de sortie d'actif de l'immobilisation, la subvention d'investissement est également sortie du bilan. La partie de la subvention non rapportée au compte de résultat est soldée par un produit exceptionnel.

Subvention totalement amortie

Lorsque les subventions d'investissement sont totalement amorties, elles sont sorties du bilan, et ce, même si le bien figure toujours inscrit à l'actif de l'association.

2.8. Fonds dédiés sur dons et legs affectés

Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan, lorsque la partie des ressources collectées auprès des donateurs et affectées par eux, n'ont pas encore été employées avant la fin de l'exercice.

2.9. Legs

Lors de la réalisation effective et définitive des biens meubles et immeubles, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisitions ayant grevé le bien pendant sa transmission.

En ce qui concerne les legs en cours de réalisation, le montant global de ces legs est inscrit dans la poste « Autres dettes » au niveau du bilan (encaissements partiels).

3. Engagements hors bilan

3.1. Engagements donnés

3.1.1. Crédit-bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

(en €)	31/12/2010	31/12/2009
Redevances à payer à moins d'un an	169 358	160 455
Redevances à payer de 1 à 5 ans	466 048	541 522
Redevances à payer à plus de 5 ans	0	0
Total des redevances à payer	**635 406**	**701 976**

3.1.2. Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers

En date du 9 Décembre 2010, AIDES a procédé à la vente du local du siège de la délégation régionale d'Auvergne Grand Languedoc, ce qui a entraîné le remboursement de l'emprunt de 330 K€ souscrit initialement. Le privilège de prêteur de denier sur ce local a donc été levé.

Dans le cadre du redéploiement de nos actions sur Paris Ile de France en 2010, AIDES a procédé à la location de nouveaux locaux assortie de cautions de garantie bancaire, octroyées par le Crédit Coopératif.
Une première demande a été effectuée en mars 2010 pour un montant de 70 K€ sur une durée de 12 ans pour un local situé dans le département de la Seine Saint Denis, et une seconde caution a été demandée en septembre 2010 pour un montant de 31 K€ sur une durée de 9 ans pour un local dans le 8ème arrondissement de Paris.

Au 31 décembre 2010, le montant des engagements liés à des privilèges de prêteurs de deniers, hypothèque et aux cautions en garantie de loyers s'élèvent à 2 117 K€. Ils sont répartis de la manière suivante (en €) :

Origine de l'emprunt	Type d'engagement	Profit	Année	Montant
Locaux du siège de la délégation régionale de Nord Ouest Ile de France	Privilèges de prêteurs	BFCC	2001	243 918
Locaux du siège national	Privilèges de prêteurs	BFCC	2004	341 000
Locaux du siège national	Privilèges de prêteurs	BFCC	2006	215 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Est	Privilèges de prêteurs	BFCC	2007	230 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Sud Ouest	Privilèges de prêteurs	BFCC	2007	285 000
Travaux liés à l'acquisition de l'immeuble Sud Ouest	Hypothèque	BFCC	2007	130 000
Locaux du siège national	Privilèges de prêteurs	BFCC	2008	230 000
Privilèges de prêteurs	Privilèges de prêteurs	BFCC	2008	30 000
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Ouest	Privilèges de prêteurs	BFCC	2009	311 000
Locaux de la ville de Saint Denis (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	BFCC	2010	70 250
Locaux de Paris 8e (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	BFCC	2010	30 540
TOTAL				2 116 708

3.1.3. Engagement en matière de retraite.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du Code du Travail.

Les engagements de l'association en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision comptable mais leur montant est indiqué en annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux : Taux d'actualisation net d'inflation : 3,50 %
  Taux de croissance des salaires : 2,00 %
  Taux de charges sociales : 43,00%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Turn over : 10 % pour les cadres et 30 % pour les non cadres

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2010 à 281 K€.

Au 31/12/2009, ces engagements s'élevaient à 306 K€.

3.1.4. Facilité de caisse avec le Crédit Coopératif.

AIDES a conclu avec la BFCC une facilité de caisse garantie par des cessions de créances.
Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun en cours à ce titre.

3.2. Engagements reçus

3.2.1. Legs

Les engagements de legs et donations autorisés en 2010 s'élèvent à 345 K€. Sur ces legs, les encaissements s'élèvent à 217 K€, soit un solde au titre de 2010 de 128 K€, restant à encaisser sur exercices à venir.

Les encaissements réalisés en 2010 sur les legs autorisés antérieurs à 2010 s'élèvent à 12 K€.

Compte tenu des encaissements réalisés en 2010 (228 K€), le solde total des engagements reçus en matière de legs à fin 2010 s'élèvent à 244 K€.

3.2.2. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Au 31 décembre 2010, AIDES a procédé à l'abandon d'une partie de sa créance détenue sur la société AIDES EVENTS, pour un montant de 65 K€. Cet abandon, comptabilisé en résultat exceptionnel, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

3.2.3. Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du DIF, s'élève au 31 décembre 2010 à 31 664 heures dont 1 387 heures pour les CDD.

4. Tableau de mouvement des fonds associatifs

(en €)	31/12/2009	+	-	31/12/2010
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819			1 327 819
Report à nouveau AIDES	-2 516 246	324 859		-2 191 387
Autres réserves	430 980	354 882	60 426	725 437
Résultat de l'exercice	544 550	22 580	544 550	22 580
Autres fonds associatifs				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs	134 335	117 404	196 670	55 070
Apports de fusion	1 611 783			1 611 783
Subventions d'investissement nettes	467 089	109 430	42 345	534 173
Provisions réglementées	40 000			40 000
Total mouvements des fonds associatifs	**2 040 310**	**929 155**	**843 991**	**2 125 474**

Entre 2009 et 2010, les fonds associatifs enregistrent une progression nette de 85 K€ qui s'explique principalement par la progression des subventions d'investissement nettes, soit un impact de +67 K€.

Les autres mouvements de fonds propres concernant essentiellement l'affectation du résultat 2009 de 544 K€ qui n'a pas d'impact en valeur nette mais entraine des augmentations et des

diminutions de différents comptes de fonds propres, ainsi que des affectations de résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Le résultat ACT Saint Martin en 2008 de -8,5 K€ a été reclassé du compte report à nouveau AIDES au compte report à nouveau à tiers détenteur.

5. Evénements postérieurs à la clôture des comptes 2010

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture significatif à mentionner.

6. Décomposition du résultat par région

L'Association AIDES est composée de 6 régions administratives et du siège, tenant chacune leur propre comptabilité. Au 31 décembre 2010, la répartition des résultats de AIDES par région, avant annulation des opérations inter établissements -sans impact sur le résultat est la suivante :

(en €)	Total des charges	Total des produits	Résultat
Auvergne Grand Languedoc	3 089 618	3 214 202	124 584
Grand Est	2 319 905	2 355 477	35 572
Grand Ouest	3 109 503	3 102 339	-7 164
Nord Ouest Ile de France	6 046 411	6 068 496	22 086
Rhône Alpes Méditerranée	3 789 206	3 640 192	-149 013
Sud Ouest	2 466 284	2 406 630	-59 655
Siège National	23 984 161	24 040 331	56 170
Neutralisation des opérations entre Région	-6 894 447	-6 894 447	0
Total	**37 910 640**	**37 933 221**	**22 581**

Ces résultats intègrent des résultats à tiers détenteurs pour 132 K€ réparties par région de la manière suivante :

(en €)	Résultats tiers détenteurs 2010
Auvergne Grand Languedoc	68 429
Grand Est	39 731
Grand Ouest	-5 934
Nord Ouest Ile de France	-40 283
Rhône Alpes Méditerranée	44 063
Sud Ouest	26 335
Siège National	0
Total	**132 341**

Ainsi, le résultat propre de AIDES s'élève au 31 décembre 2010 à - 109 760,48 €.

7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 la création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).

La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles est utilisée la notion de fonds dédiés, les produits de tarification globale non consommées ou surconsommées apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fait l'objet l'année suivante d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

7.1. Résultat 2010

Les résultats des CAARUD détaillés par établissement sanitaire et social se traduisent en 2010 par un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 375 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de 243 K€, soit un résultat net cumulé de + 132 K€.

A noter cependant que ces résultats à tiers financeurs 2010 intègrent :

-un déficit de (89 K€) sur Saint Martin (région Grand Ouest) qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),

-un déficit de (34 K€) sur la délégation de Paris (région Nord Ouest Ile de France) qui relève du dispositif SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) soumis également à la réglementation du Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF.

En 2010, la répartition des résultats sous contrôle à tiers financeurs par département est la suivante (en €) :

Région	Dpt	Délégation	Budget de Charges CAARUD demandé (yc mesures nouvelles)	Budget de Charges CAARUD accordé (yc mesures nouvelles)	Dotation globale 2010	Résultat excédentaire à tiers financeur	Résultat déficitaire à tiers financeur
AGL							
	31	Haute Garonne	427 509	426 919	408 099	7 793	
	34	Hérault	349 035	336 187	325 187	22 839	
	30	Gard	237 401	225 651	210 651	19 553	
	63	Puy de Dôme	202 785	179 363	169 085	18 243	
		Sous-total	*1 216 730*	*1 168 120*	1 113 022	*68 429*	*0*
GE							
	25	Doubs	91 576	95 436	95 436	15 977	
	54	Meurthe et Moselle	175 250	178 949	172 901	1 377	
	57	Moselle	125 425	99 309	77 927		-13 347
	67	Bas Rhin	43 160	28 300	50 876	16 799	
	58	Nièvre	140 460	162 137	150 431	14 949	
	68	Haut Rhin	123 235	92 152	92 152	3 975	
		Sous-total	*699 106*	*656 283*	*639 723*	*53 078*	*-13 347*
GO							
	37	Indre et Loire	190 160	165 526	211 498	56 572	
	29	Finistère	203 515	202 288	177 644	8 737	
	35	Ille et Vilaine	208 343	200 481	205 721	21 789	
	85	Vendée	110 664	101 917	87 468		-4 117
	971	ACT - Saint-Martin	212 962	211 350	122 084		-88 916
		Sous-total	*925 644*	*881 561*	*804 415*	*87 099*	*-93 033*
NOIF							
	59	Nord Pas de Calais	263 519	187 123	187 123	18 953	
	75	Paris	296 224	218 023	218 023		-31 745
	76	Haute Normandie	108 081	81 083	81 083	108	
	78	Yvelines	262 096	206 263	206 263	37 651	
	93	Seine Saint Denis	474 006	416 199	394 167		-42 263
	95	Val d'Oise	161 134	107 500	107 500	11 057	
	75	SAVS - Paris	65 206		84 910		-34 045
		Sous-total	*1 630 266*	*1 216 191*	*1 279 069*	*67 770*	*-108 053*
RAM							
	7	Ardèche	57 599	44 542	44 542		-3 970
	38	Isère	258 552	241 216	204 625	16 424	
	83	Var	242 568	204 625	241 216		-11 941
	84	Vaucluse	299 120	222 883	222 883	43 550	
		Sous-total	*857 839*	*713 266*	*713 266*	*59 974*	*-15 911*
SO							
	16	Charentes	150 916	143 595	139 048	7 907	
	17	Charente Maritime	55 702	108 787	69 970	10 711	
	64	Pau/Bayonne	135 153	81 736	75 588		-9 830
	86	Vienne	142 100	142 800	135 986		-809
	87	Haute Vienne	88 648	88 648	85 300	20 106	
	79	Deux Sèvres	170 283	116 227	108 736		-1 749
		Sous-total	*742 802*	*681 793*	*614 628*	*38 724*	*-12 389*
TOTAL			**6 072 387**	**5 317 213**	**5 164 123**	**375 072,95**	**-242 732,12**
TOTAL net			-		-	**132 340,83**	

7.2. Affectation des résultats antérieurs à 2010

Il appartient au gestionnaire des établissements CAARUD de faire une proposition d'affectation des résultats budgétaires (tableau 6-2- du cadre normalisé Compte Administratif) en application de l'article R. 314-51 du CASF modifié par le décret du 7 avril 2006.

L'affectation du résultat est décidée par les ARS, anciennement DDASS, qui tient compte des circonstances qui expliquent le résultat.

En l'absence de décision d'affectation, les résultats antérieurs à 2006 ont été affectés l'année suivante dans les comptes de AIDES, en report à nouveau en attente d'affectation (excédentaire ou déficitaire) à tiers financeur.

En 2008, le montant des résultats 2006 et 2007 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation s'élève à 158 K€, dont 165 K€ d'excédent et 7 K€ de perte. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 145 K€ et au compte de report à nouveau pour 13 K€.

En 2009, les résultats antérieurs à 2006 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2009 s'élèvent à 418 K€, dont 568 K€ d'excédents et 150 K€ de pertes. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 422 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -10 K€ (cf. : note 4 page 21). L'écart de 6 K€ porte sur une régularisation de résultat sur le CAARUD 75 comptabilisée en 2009.

En 2010, les résultats antérieurs à 2006 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2010 s'élève à 336 K€, dont 435 K€ d'excédents et (48 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 355 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -11 K€ (cf. : note 4 page 21).

Le tableau ci-dessous présente l'historique des résultats par département des établissements CAARUD et leurs décisions d'affectation (en €) :

	Résultat 2006		Résultats 2007		Résultats 2008		Résultats 2009		Report à nouveau CAARUD				Réserves CAARUD			Subvention d'investissement CAARUD
Rég Dpt Délégation	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédent affecté au financemt des mesures d'exploitat°	RAN déficitaire débiteur	RAN déficitaire dépenses refusées	Résultat non affectés	Affectés à l'invest	Reserve de tresorerie	Réserve de compensation	Subvention d'investissement CAARUD
									11511	11519	119	1150+Année	10682	10685	10686	131008
AGL																
31 Haute Garonne	47 000		52 834		15 354			-14 378				-14 378	20 000		47 718	47 000
34 Hérault	33 926		30 273		14 361			-176				-176		27 730		50 000
30 Gard		-16 230	182			-29 254		-41 487				-67 871			182	
63 Puy de Dôme		-6 579		-2 059		-2 511	7 071					5 013			-5 050	
Sous-total	80 096	-22 809	82 769	-2 059	29 746	-32 465	7 071	-56 040	0	0	0	-97 212	20 000	27 730	39 797	97 000
GE																
25 Doubs	10 031		17 224		603		11 393					39 251				
54 Meurthe et Moselle		-2 110	2 257			-38 313	23 380				-30 000	-2 110			7 323	
57 Moselle	936		30 780			-5 244		-5 558			-240	10 154				
67 Bas Rhin		-26 473	4 233			-311		-1 565				-24 116			0	
58 Nièvre	0		16 592			-15 548	15 536			-15 548		16 592			15 536	
68 Haut Rhin	13 939		5 191		4 260		6 195					29 585				
Sous-total	24 906	-28 583	86 277	0	4 863	-59 415	56 503	-8 124	0	-15 548	-30 240	59 356	0	0	22 858,92	0,00
GO																
37 Indre et Loire		-522	112 086		22 318		14 504					14 012			126 949	8 455
29 Finistère	21 039			-9 340		-14 677	17 754								14 776	
35 Ille et Vilaine	52 757			-9 755		-43 591	18 160					6 414			9 103	
85 Vendée	1 724			-1 469		-4 463	15 416								11 260	
971 ACT - St-Martin						-8 468	141 462					132 994				
Sous-total	75 520	-522	112 086	-20 564	22 318	-71 199	205 336	0	0	0	0	153 421	0	0	161 099	8 455
NOIF																
59 Nord Pas de Calais	37 029		35 031			-4 020		-9 827	30 529	-658		-13 842	43 180			
75 Paris	0	-1 369	67 588		13 706			-48 505	31 390		-25 008	-46 395			63 516	
76 Haute Normandie	26 841		589		719		2 512					26 841	2 512		1 308	
78 Yvelines	0	-332	22 305		9 063		22 127		22 306	-332		31 191				
93 Seine Saint Denis	0	-170	70 402		128 105		21 079					60 811		61 803	61 802	12 000
95 Val d'Oise	0		31 727		46 296		57 027			-2 308			20 000	42 061	65 395	0
75 SAVS - Paris																
Sous-total	64 770	-1 890	207 705	0	197 890	-4 020	102 745	-58 328	84 233	-3 327	-25 008	79 396	65 652	103 865	192 023	12 000
RAM																
7 Ardèche		-4	5 632		1 541			-4 285				-4 285			7 169	
38 Isère		-13 400		-20 487	18 480		8 181					-8 307				
83 Var	37 413		52 470			-7 482		-33 378		0		-22 154			51 177	
84 Vaucluse	15 291			-22 369		-31 356	46 659					-3 068			15 291	
Sous-total	52 705	-13 405	35 103	-42 856	19 940	-38 840	54 839	-37 662	0	0	0	-40 813	0	0	73 537	0
SO																
16 Charente	0		28 895		0			-4 019				-4 019				28 895
64 Pau/Bayonne	17 001			-6 276		-91 081		-30 180				-110 536				
86 Vienne	0				686			-4 732				-4 732			686	
79 Deux Sèvres	14 375		3 931		0		747						19 053			
Sous-total	31 376	0	32 826	-6 276	686	-91 081	747	-38 931	0	0	2	-119 288	19 053	0	686	28 895
TOTAL	329 372	-67 209	639 786	-71 766	276 545	-307 021	427 243	-199 084	84 233	-19 876	-56 248	44 960	104 748	131 595	486 097	146 351
TOTAL net	262 163		468 011		-31 476		228 169		55 070				726 437			146 351

Au 31 décembre 2010, les résultats CAARUD en instance d'affectation de la part des financeurs s'élèvent à 45 K€.

Les résultats CAARUD depuis 2006, hors résultats 2010, apparaissent au passif du bilan pour 927 K€ et sont affectés à hauteur de :

- 55 K€ en report à nouveau,
- 725 K€ en compte de réserves,
- et 146 K€ en subvention d'investissement (montant brut).

8. Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des titres détenus sur les filiales et participations :

(en €)	Titres détenus	Brut	Net	Résultat 2010
SASU AIDES EVENTS	100,00%	10 000	10 000	-4 437

La SASU AIDES EVENTS immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 2009 est détenue à 100 % par AIDES. Son objet social est la vente au détail de tous produits de toutes natures, matériels ou immatériels, par correspondance ou Internet.

Le premier exercice comptable de la société AIDES EVENTS clos au 31 décembre 2010 (soit un premier exercice de près de 13 mois) se solde par une perte de (4,4 K€) et fait apparaître un montant de capitaux propres de 5.6 K€.

9. Entreprises liées

<u>AIDES EVENTS</u> :

Le premier exercice comptable de la société AIDES EVENTS a été clos le 31 décembre 2010 aussi les opérations réalisées entre AIDES et AIDES EVENTS ont fait l'objet d'une validation réciproque.

Le résultat de la société AIDES EVENTS au 31/12/10 s'élève à - 4 437 €.

Les postes identifiés dans les comptes de AIDES au 31 décembre 2010 sont :

- des titres immobilisés pour 10 000 €,
- des créances AIDES EVENTS dans les comptes de AIDES pour 757 €
- des transferts de charges pour un montant de 12 199 € correspondant à la facturation de frais divers et de moyens techniques et humains au profit de AIDES EVENTS. Cette dernière prestation fait l'objet d'une convention.
- une perte exceptionnelle de 65 000 € liée à l'abandon d'une partie du compte courant avec clause de retour à meilleur fortune.

10. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n°146 de juin 2007) que les rémunérations 2010 des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de AIDES sont présentés dans l'annexe de façon globalisée :

(en €)	31/12/2010	31/12/2009
Rémunération brute	206 951	201 374
Avantage en nature	0	0
Total	**206 951**	**201 374**

En 2009 et en 2010, les données concernent un administrateur, le directeur général, et un directeur délégué.

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole.

11. Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2010 est de 131 306 €, et se décompose comme suit :

- honoraires concernant la mission de contrôle légal des comptes pour 84 380 €
- honoraires concernant les diligences directement liées à la mission pour 46 926 €

12. Transactions avec les parties liées

Coalition Internationale du Sida (Plus)

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition Internationale du Sida (Plus), les associations membres, dont AIDES fait partie, ont versé un apport au titre de l'exercice 2010. Le montant de l'apport effectué par AIDES est 1 400 K€.
Au 31 décembre 2010, AIDES doit leur verser le solde, soit 600 K€.

De leur côté, les membres ont bénéficié d'un apport financier à hauteur de 100 K€ chacun, dont AIDES, de la part de la Coalition Internationale du Sida. Cet apport ne fait l'objet d'aucune affectation et apparaît en compte 7583 «Apport non affecté ».

Par ailleurs, une convention de mise à disposition de locaux et de services généraux s'est poursuivie sur l'exercice 2010 entre les deux associations.
Le montant refacturé au titre de l'exercice 2010 est de 38 K€.

Enfin, AIDES facture à la Coalition Internationale du Sida, 1/5ème du salaire du directeur général et 4/5ème du secrétaire permanent de AIDES. Le montant comptabilisé en 2010 est de 141 K€.

Fondation Québécoise du Sida (FQS)

Une convention de partenariat signée initialement en 2007 avec la Fondation Québécoise du Sida s'est poursuivie sur l'exercice 2010. Cette convention a but de soutenir les actions de collecte de rue au Québec.

Au 31 décembre 2009, le montant du prêt s'élevait à 588 K€.
Au cours l'exercice 2010, de nouvelles avances de trésorerie ont été accordées à la FQS pour 522 K€ et dans le même temps la FQS a remboursé à AIDES la somme de 392 K€.
Au 31 décembre 2010, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 718 K€.

Fonds de dotation LINK

Le fonds de dotation LINK a été crée en 2010, et a organisé un dîner au mois de novembre 2010 au profit de AIDES.

Le montant net des fonds collectés au titre de cette soirée par LINK et reversé à AIDES, s'élève à 268 K€.

Au 31 décembre 2010, AIDES doit percevoir le solde de cette manifestation, soit 163,6 K€.

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	35 904		
Autres immobilisations incorporelles	69 516		54 536
	105 420		54 536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	403 284		
Constructions sur sol propre	2 687 255		
Constructions sur sol d'autrui	203 302		26 257
Constructions installations générales	599 796		9 693
Installations techniques et outillage industriel	179 586		10 716
Installations générales, agencements et divers	1 626 056		95 648
Matériel de transport	472 536		74 177
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 698 898		119 372
Emballages récupérables et divers	990		6 832
Immobilisations corporelles en cours	3 000		8 120
Avances et acomptes			
	7 874 703		350 815
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	35 436		
Prêts et autres immobilisations financières	1 188 661		710 275
	1 224 098		710 275
TOTAL GÉNÉRAL	**9 204 220**		**1 115 626**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			35 904	
Autres immobilisations incorporelles		8 200	115 852	
		8 200	151 756	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		49 592	353 693	
Constructions sur sol propre		304 574	2 382 681	
Constructions sur sol d'autrui			229 559	
Constructions installations générales			609 489	
Install. techn., matériel et out. industriels			190 302	
Inst. générales, agencements et divers		738 307	983 397	
Matériel de transport		1 875	544 838	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		168 343	1 649 927	
Emballages récupérables et divers			7 822	
Immobilisations corporelles en cours		3 000	8 120	
Avances et acomptes				
		1 265 690	6 959 827	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			35 436	
Prêts et autres immo. financières		456 588	1 442 349	
		456 588	1 477 785	
TOTAL GÉNÉRAL		1 730 478	8 589 369	

Euro

13. Commentaires sur les immobilisations

La valeur brute de l'actif immobilisé enregistre une diminution nette de 615 K€.

Cette diminution s'explique principalement par :

- La fin du bail d'Arc en Ciel (Région NOIF) entrainant la restitution des locaux, et donc la sortie des immobilisations concernant ce local, soit un impact de - 737 K€ ;
- La vente du local de la délégation régionale situé à Montpellier, soit un impact de - 354 K€ ;
- Les remboursements de prêts de la Fondation Québécoise du Sida à hauteur de - 392 K€.

Parallèlement à ces diminutions, on note des augmentations de l'actif immobilisé et concernent essentiellement :

- L'acquisition de matériels de transports, soit un impact de + 65 K€,
- La location de nouveaux locaux, se traduisant par le versement de dépôts et cautionnements, soit un impact de +79 K€.
- L'octroi de nouvelles avances de trésorerie à la Fondation Québécoise du Sida, soit un impact de +522 K€.

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.	35 904			35 904
Autres immobilisations incorporelles	56 546	12 093	8 200	60 440
	92 450	12 093	8 200	96 344
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	401 918	82 398	1 160	483 156
Constructions sur sol d'autrui	53 391	27 757		81 149
Constructions installations générales	202 789	44 433		247 223
Installations techn. et outillage industriel	131 862	8 138		139 999
Inst. générales, agencements et divers	1 263 255	92 541	735 273	620 523
Matériel de transport	304 148	50 566	1 875	352 839
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 377 532	182 821	165 183	1 395 170
Emballages récupérables et divers	990			990
	3 735 886	488 654	903 491	3 321 048
TOTAL GÉNÉRAL	**3 828 336**	**500 747**	**911 691**	**3 417 392**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	12 093		
	12 093		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	82 398		
Construction sur sol d'autrui	27 757		
Constructions installations générales	44 433		
Installations techniques et outillage industriel	8 138		
Installations générales, agencements et divers	89 303		3 237
Matériel de transport	50 566		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	181 990		831
Emballages récupérables et divers			
	484 585		4 069
TOTAL GÉNÉRAL	**496 678**		**4 069**

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	40 000			40 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**40 000**			**40 000**
Provsions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	856 787	340 384	355 317	841 854
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**856 787**	**340 384**	**355 317**	**841 854**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles	16 098		16 098	
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	18 904	51 242	1 710	68 436
Provisions sur stocks et en cours	25 110			25 110
Provisions sur comptes clients	15 835	589	15 835	589
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**75 947**	**51 831**	**33 643**	**94 135**
TOTAL GÉNÉRAL	**972 735**	**392 215**	**388 961**	**975 989**

14. Commentaires sur les provisions

14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions

(en €)	Dotations 2010	Reprises 2010	Dotations 2009	Reprises 2009
Eléments d'exploitation	179 013	273 562	325 334	139 840
Eléments financiers	101 242	1 710	182 985	29 590
Eléments exceptionnels	111 960	113 688	141 273	15 673
Total	**392 215**	**388 961**	**649 592**	**185 102**

14.2. Nature des provisions

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les principaux mouvements concernent :

- Une reprise de provision pour dépréciation sur des créances du Conseil Régional du Nord Pas de Calais et du Conseil Général de la Seine Saint Denis pour 40K€. Ces subventions à recevoir avaient été provisionnées du fait du risque de non versement de celles-ci,
- Une reprise de provision pour risques et charges exceptionnelles dans la région Rhône Alpes Méditerranée de 80 K€,
- En 2009, une provision pour risques et charges d'exploitation avait été constituée pour remise en état du local Arc en Ciel dans la région Nord Ouest Ile de France pour un montant de 148 K€ ; en effet, suite à la signature d'un avenant au bail en décembre 2009, l'association s'était engagée à remettre en état les locaux.

  En avril 2010, ces locaux ont été restitués, à la suite du préavis donné par le propriétaire, La provision, initialement constituée, a été reprise en totalité en 2010.

  Cependant, suite à la restitution des locaux, le propriétaire a adressé un courrier à l'association, en leur mentionnant la probabilité de travaux complémentaires à hauteur de 25 K€. Une nouvelle provision pour risques et charges d'exploitation a donc été constatée.
- Une provision pour risques sur immobilisations financières a été constituée afin de couvrir le risque de non restitution de la caution du local d'Arc en Ciel pour un montant de 49 K€,
- Une dotation aux provisions pour risques de non recouvrement du solde de la subvention de l'Union Européenne soit 62 K€,
- Une dotation complémentaire de 25 K€, de la provision pour risques de non remboursement du prêt octroyé par AIDES à la Fondation Québécoise du Sida.

État des échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 113 458	505 339	608 119
Autres immobilisations financières	328 891		328 891
	1 442 349	505 339	937 010
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	379 879	379 879	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	28 702	28 702	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 229	93 229	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	431 630	431 630	
État - Divers	2 263 957	1 636 913	627 044
Groupe et associés	758		758
Débiteurs divers	892 881	892 881	
	4 091 037	3 463 235	627 802
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	299 711	299 711	
TOTAL GÉNÉRAL	**5 833 097**	**4 268 285**	**1 564 812**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	77 114	77 114		
- à plus d' 1 an à l'origine	932 065	252 408	653 640	26 016
Emprunts et dettes financières divers	567		567	
Fornisseurs et comptes rattachés	1 909 099	1 909 099		
Personnel et comptes rattachés	785 549	785 549		
Sécurité sociale et autres organismes	1 230 683	1 230 683		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	322 105	322 105		
Dettes sur immo. et comptes ratachés	49 246	49 246		
Groupe et associés				
Autres dettes	775 732	775 732		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 687 434	1 136 062	551 372	
TOTAL GÉNÉRAL	**7 769 594**	**6 537 999**	**1 205 579**	**26 016**

15. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluriannuels avec les bailleurs conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

(en €)	2010	2009	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	80 237	23 620	56 617	240%
Ministère des Affaires etrangères	501 921	951 962	-450 041	-47%
INPES	44 886	35 337	9 549	27%
CNSA		8 000	-8 000	-100%
Total	**627 044**	**1 018 919**	**-391 875**	**-38,5%**

15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

(en €)	2010	2009	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	59 509	18 625	40 884	220%
Agence Française de Développement	491 863	1 026 910	-535 047	-52%
Total	**551 372**	**1 045 535**	**-494 163**	**-47%**

15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice

(en €)	2010	2009	Var (€)	Var (%)
Emprunt souscrit	0	311 000	-311 000	-100%
Emprunt remboursé	557 692	276 842	280 850	101%
Variation des emprunts nette (hors intérêts courus)	**-557 692**	**34 158**	**-591 850**	**-1733%**

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	26 022
Personnel	
Organismes sociaux	93 229
État et subventions à recevoir	431 630
Divers, produits à recevoir	780 837
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**1 331 718**

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 378
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 841
Dettes fiscales et sociales	1 217 177
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	39 614
Autres dettes	18 347
TOTAL	**1 627 357**

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	299 711	1 687 434
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**299 711**	**1 687 434**

Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National	16 864		16 864	
Fonds dédiés - Grand Est	25 876	5 208	12 479	**18 605**
Fonds dédiés - Nord Ouest	148 778	105 000	114 278	**139 500**
Fonds dédiés - Grand Ouest	19 446		19 446	**0**
Fonds dédiés - Sud Ouest	67 508	33 935	31 980	**69 463**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	77 785	106 300	70 000	**114 085**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	44 412	21 715	44 412	**21 715**
TOTAL (I)	**400 670**	**272 158**	**309 459**	**363 369**

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National		25 000		**25 000**
Fonds dédiés - Grand Est				**0**
Fonds dédiés - Nord Ouest				**0**
Fonds dédiés - Grand Ouest				**0**
Fonds dédiés - Sud Ouest				**0**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				**0**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				**0**
TOTAL A	**0**	**25 000**	**0**	**25 000**

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				**0**
Fonds dédiés - Grand Est				**0**
Fonds dédiés - Nord Ouest				**0**
Fonds dédiés - Grand Ouest				**0**
Fonds dédiés - Sud Ouest				**0**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				**0**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				**0**
TOTAL B	**0**	**0**	**0**	**0**

SOUS TOTAL A + B (II)	0	25 000	0	25 000

TOTAL GENERAL I + II	400 670	297 158	309 459	388 369

Euro

16. Commentaires sur les fonds dédiés

Au 31 décembre 2010, la répartition des fonds dédiés par financeur est la suivante :

Répartition des fonds dédiés par financeur	31/12/10	31/12/09	Var (€)	Var (%)
Financement DGS	0	0	0	N/A
Financement GRSP / ARS	278 040	224 225	53 815	24%
Financement CPAM / CRAM / CNAM	65 328	45 257	20 071	44%
Financement Conseils Régionaux / Généraux	10 000	17 000	-7 000	-41%
Financement autres ministères		2 500	-2 500	-100%
Financement des communes		94 403	-94 403	-100%
Financement autres établissements publics	10 000	5 850	4 150	71%
Financement SIDACTION		1 014	-1 014	-100%
Financement autres établissements privés		10 421	-10 421	-100%
Donateurs privés	25 000	0	25 000	N/A
Total	**388 369**	**400 670**	**-12 301**	**-3%**

17. Structure du résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2010, le résultat exceptionnel s'élève à -291 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2010	31/12/2009	Var (€)	Var (%)
Prix de vente des immobilisations cédées	331 373	1 000	330 373	33037%
Valeur nette comptable des immob.	-360 359	-2 571	25 674	-998%
Autres produits exceptionnels	10 808	12 445	11 245	90%
Autres charges exceptionnels	-80 709	-25 905	57 686	-223%
Reprise sur prov. et amort. exceptionnels	113 688	15 673	-38 538	-246%
Dotations aux prov. et amort. exceptionnels	-116 029	-142 519	76 686	-54%
Produits sur exercices antérieurs	58 128	89 935	22 808	25%
Charges sur exercices antérieurs	-219 918	-52 536	79 703	-152%
Quote part exceptionnelle de subv. d'invest.	1 358	3 882	3 882	100%
Pénalités, amendes	-2 976	-2 918	-332	11%
Dons exceptionnels	-30	-22 000	-21 422	97%
Subventions irrécouvrables	-16 704	-14 000	-10 325	74%
Fonds dédiés à rembourser	-10 000	-128 448	-126 178	98%
Résultat exceptionnel	**-291 371**	**-267 961**	**-23 410**	**9%**

Les dotations aux provisions exceptionnelles sont détaillées en point 14.2 page 34.

Les subventions non consommées sur l'exercice 2009 et remboursées aux financeurs en 2010 s'élèvent à 10 K€.

18. Détail des transferts de charges

Au 31 décembre 2010, les transferts de charges s'élèvent à 274 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2010	31/12/2009	Var (€)	Var (%)
Transfert de charges d'exploitation	31 904	76 276	-44 372	-58%
Transfert de charges formation continue	85 149	137 499	-52 350	-38%
Déplacements re-facturés aux établissements	103	0	103	N/A
Personnel mis à dispositions entre établissements	156 804	125 755	31 049	25%
	273 960	**339 530**	**-65 570**	**-19%**

Les principaux produits liés aux transferts de charges concernent :

- les formations remboursées par l'organisme de formation continue UNIFAF pour 85 K€,
- des salaires de 2 directeurs refacturés à la Coalition Internationale Sida (Plus) pour 141 K€.

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	15	
Cadres	118	1
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	304	
TOTAL	437	1

Commentaire :

- Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2010
- L'effectif en équivalent temps plein s'élève à 399 personnes
- Les données sont extraites du fichier du personnel au 31/12/2010

19. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenues d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable N°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2010, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2010, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EXERCICE 2010

EMPLOIS	Emplois de N - Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources de N - Compte de Résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		750 474
1 - MISSIONS SOCIALES	26 415 421	9 193 177	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	17 041 320	17 041 320
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
* Actions réalisées directement			* Dons manuels non affectés		
Démarche qualité - Actions innovantes / Expérimentations	792 420	201 279	* Dons manuels affectés	15 407 173	15 407 173
Formation	1 447 256	1 125 913	* Legs et autres libéralités non affectées		
Soutien des personnes et action sociale et juridique, Insertion socio-professionnelle	6 302 822	956 073	* Legs et autres libéralités affectées	324 353	324 353
Prévention et réduction des risques, action communautaire	10 154 879	1 103 034			
Action thérapeutique, information sur les traitements et recherche	874 933	330 770	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 309 794	1 309 794
Information et sensibilisation du public, plaidoyer politique	3 011 804	2 870 757			
* Versements à d'autres organismes agissant en France	20 313	20 313			
1.2 Réalisées à l'étranger			2 - AUTRES FONDS PRIVES	636 887	
* Actions réalisées directement	1 995 804	1 003 253	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	18 767 534	
* Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 615 181	1 581 785	Subventions publiques internationales	1 149 768	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 331 619	4 331 619	Subventions publiques nationales	17 617 766	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 331 619	4 331 619	4 - AUTRES PRODUITS	515 100	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	Production stockée	-3 240	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	Ventes et prestations de service et pdts annexe	115 456	
			Produits financiers	1 217	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 501 238	3 516 524	Produits exceptionnels	401 667	
TOTAL		17 041 320			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	37 248 278		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	36 960 841	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	365 204		II - REPRISES DES PROVISIONS	662 921	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	297 158		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	309 459	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-25 000
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	22 581		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GENERAL	37 933 221		VI - TOTAL GENERAL	37 933 221	17 016 320
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 041 320	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 041 320
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		725 473
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	9 107 825		Bénévolat	5 892 250	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	3 589 771	
Frais de fonctionnement et autres charges	374 196		Dons en nature	0	
Total	9 482 021		Total	9 482 021	

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DE L'EXERCICE 2010

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est dorénavant établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours, d'autre part.

19.1. Présentation des ressources

19.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisés au début de l'exercice.

Au 01/01/10, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été estimé pour AIDES à un montant de +750 K€.

19.1.2. Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants (en €) :

Compte comptable	Libellé	2010	2009	Var (€)	Var (%)
75430000	Dons virements permanents	14 540 422	12 957 829	1 582 593	12%
75450000	Dons manuels issus des opérations de collecte de fonds	866 751	652 412	214 339	33%
7541...	Dons avec reçus	285 188	462 252	-177 063	-38%
75420000	Dons sans reçus	197 680	633 719	-436 038	-69%
75470000	Autres dons	311 713	213 215	98 499	46%
7545....	Produits de la vente des dons en nature	375 232	576 806	-201 574	-35%
789...	Report des ressources non utilisées (*)	0	56 986	-56 986	-100%
75500000	Legs	324 353	330 530	-6 177	-2%
75440000	Tickets Services offerts	139 980	127 658	12 322	10%
TOTAL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC A AFFECTER		**17 041 320**	**16 011 405**	**1 029 914**	6%

(*) « Comptes 789 - le report des ressources non utilisées des campagnes antérieures » est intégrés dans la rubrique « III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » du CER.

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques des ressources collectées auprès du public du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité générale de AIDES n'intègre pas cette spécificité ; la part des produits de la vente de dons en nature a été identifiée uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement les braderies de Paris et de Marseille et le dîner de soutien.

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 45 % du total des produits de l'association (contre 38% en 2007 et 19% en 2005). Ces produits n'incluent pas la valorisation des espaces de communication.

Depuis 2005, les ressources collectées auprès du public n'ont cessé d'augmenter. Entre 2008 et 2010, ces ressources enregistrent une progression de 6% par an (+1M€ en moyenne par an) contre 28% (+3 327 K€) entre 2007 et 2008 et 58% entre 2006 et 2007 (+4 323 K€). La progression de 1 024 K€ des ressources collectées auprès du public porte principalement sur les dons par virement permanent (+1 583 K€) correspondant essentiellement aux dons réalisées sur le programme de collecte de rue.

Le changement de modalité d'application de la méthode de comptabilisation des dépenses de marketing de rue opéré depuis 2008 nous oblige à limiter notre capacité d'investissement sur ce projet . Mais ce ralentissement de croissance ne remet absolument pas en cause la rentabilité de ce projet dont découle une plus grande autonomie financière de l'association.

La rubrique « autres dons », concerne principalement les dons provenant d'entreprises privées n'exigeant pas de compte-rendu financier sur les dons octroyés.

Depuis 2006, a été ajoutée la valorisation des tickets services offerts (134 K€ en 2010). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans les missions sociales.

19.2. Présentation des emplois

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association.

19.2.1. Les missions sociales

Elles regroupent l'ensemble des activités de l'association à destination des personnes touchées ou proches de l'épidémie à VIH.

- La démarche qualité ainsi que l'innovation / l'expérimentation de nouvelles formes d'actions :

La démarche qualité est la garantie de la pertinence et de la qualité des actions des délégations AIDES à travers l'élaboration de référentiels d'actions. Il s'agit d'apporter un support méthodologique aux actions de terrains.

Le développement de l'innovation et la transformation sociale sont au cœur des préoccupations de l'association (ex : test de dépistage du VIH à résultat rapide).

- la formation :

Etant donnée la complexité des traitements, des parcours de vie des personnes venant à AIDES et des réponses à leur apporter, des formations sont régulièrement proposées aux membres de l'association, volontaires ou salariés, pour garantir la qualité de l'action de AIDES. De même que les recruteurs du programme de collecte de fonds de rue bénéficient d'une formation sur la connaissance des principaux enjeux de la lutte contre le sida (données épidémiologiques, modes de contaminations, lutte contre les discriminations, accès aux soins dans les pays du Sud etc.) et sur les valeurs et actions de AIDES afin de pouvoir mener des opérations de sensibilisation du public sur le terrain.

- le soutien des personnes, action sociale et juridique, insertion socioprofessionnelle :

On retrouve dans cette catégorie l'accueil des personnes, les actions d'hébergement (thérapeutique, famille d'accueil, social), de loisirs et de convivialité, l'insertion sociale et professionnelle, le conseil social et/ou juridique, les aides financières, les groupes de soutien (groupes de parole, permanences hospitalières...)

- la prévention et la réduction des risques, action communautaire :

De nombreuses actions de prévention sont menées auprès du grand public (notamment dans le cadre du programme de collecte de fonds dans la rue) mais aussi des populations plus vulnérables à l'épidémie de VIH, selon leurs particularités : migrants, sourds, jeunes, femmes, détenus, homosexuels, usagers de drogue...

- l'action thérapeutique, l'information sur les traitements et recherche :

Etant donnée la complexité et la lourdeur des traitements anti-VIH, ainsi que les différents aspects médicaux de la maladie, des actions d'information (universités des personnes touchées, week-end de formations, atelier santé) sont menées dans les délégations. Des brochures et le journal REMAIDES informent également les personnes séropositives sur les différentes avancées médicales et sur leurs droits. Enfin, une participation active aux conférences et congrès de recherche permet de porter la voix des malades, de participer et d'influer sur les recherches en cours, ainsi que d'exposer les actions innovantes de AIDES ayant fait l'objet d'une évaluation.

- l'information et sensibilisation du public, plaidoyer politique :

Il s'agit de campagnes de sensibilisation sur le VIH d'envergure nationale ou locale, les modes de contamination, ou encore la non discrimination des personnes concernées par le VIH... Un temps important est également consacré au plaidoyer auprès des pouvoirs publics, des laboratoires pharmaceutiques, des élus, etc. pour que les lois ou autres dispositifs de droits commun intègrent les problèmes rencontrés lors d'actions sur le terrain (droit des malades...). Ces frais correspondent à l'objet statutaire et/ou aux missions générales de AIDES et relèvent donc des missions sociales.

- <u>les actions internationales :</u>

Elles sont menées en partenariat avec des associations d'autres pays, en Afrique et en Europe. Au delà de la prévention, ces actions regroupent également la prise en charge médicale et psychosociale des malades et de leurs proches, ainsi que des actions de lobbying international pour un accès aux traitements pour tous.

Par ailleurs, AIDES soutient la Coalition International Sida (PLUS) afin de réaliser des actions à l'étranger. A ce titre, AIDES a reversé à la coalition un montant de 1400 K€ en 2010.

19.2.2. Les frais de recherche de fonds

Ces frais sont ventilés en trois rubriques :

- Les frais d'appel à la générosité du public

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers, legs, donations. Ces frais d'appel de la collecte se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct, les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux...), en autres frais de collecte auprès des particuliers et en gestion des legs et donations.

- Les frais de recherche des autres fonds privés : frais liés au mécénat

- Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques : obtention de subvention, prix de journée et autres concours

19.2.3. Les frais de fonctionnement

On y retrouve la direction, l'animation régionale des délégations de AIDES, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la communication interne, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés au fonctionnement de la structure (assurances, charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, impôts fonciers...), la vie associative de l'Association (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...), les frais liés à la représentation des salariés et les frais financiers. Ces derniers sont importants étant donné le versement toujours décalé des subventions publiques, contrairement aux dépenses qui sont réglées au moment de l'action.

Par ailleurs, nous estimons que la part des frais de communication générale de l'Association n'est pas significative. La communication externe de AIDES consiste en campagnes de sensibilisation auprès du public ou d'actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publiques. Celle-ci est donc assimilable aux missions sociales et non aux frais de fonctionnement.

19.2.4. Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges pour dépréciation des créances ou dépréciation des immobilisations.

19.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des engagements à réaliser sur les subventions, les dons manuels et ainsi que les legs et les donations. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

19.3. Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :

- subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- autres fonds privés (subventions, cotisations des volontaires de l'association etc...)

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales, aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, ou ressources non utilisées reportées sur l'année suivante conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Les ressources collectées auprès du public sont affectées prioritairement en fonction :

- des décisions du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- des coûts des missions sociales insuffisamment ou non financés par les subventions,
- des coûts du fonctionnement insuffisamment ou non financés par les subventions.

19.3.1. Coût des missions sociales

Les ressources collectées auprès du public viennent dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement d'une action par les subventions publiques. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies...).

19.3.2. Coût de la recherche de fonds

19.3.2.1 Coût de l'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public peuvent financer :

- le coût des salariés du service,
- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue,
- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,

- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données des donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,
- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau...).

Remarque concernant la méthode de présentation des coûts du prestataire en charge de la collecte de rue :

Une part de la prestation liée à l'investissement dans la collecte de rue correspond à des missions sociales de AIDES. Le programme de collecte de rue comporte l'activité de collecte de fonds de rue (avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques par le biais d'un prestataire ONG Conseil spécialisé dans ce type de collecte) mais consiste en premier lieu en une opération d'information et de sensibilisation du public (sur des thématiques telles que le soutien aux malades, la prévention et les modes de transmission) dont la quote part est estimée à 40% de la prestation. De même que le coût de la formation préalable des recruteurs assumée par le prestataire en lien étroit avec AIDES est évalué à 10% de la prestation. Le coût de l'appel à la générosité du public sur ce programme représente 50% de la prestation. Cette répartition fait suite à une étude commandée par AIDES et menée par ONG Conseil auprès des personnes abordées dans la rue lors de missions menées dans plusieurs villes représentatives de celles où AIDES est présent tout au long de l'année. Cette répartition figure dans le contrat de prestation de collecte de rue pour l'année 2010 entre AIDES et son prestataire ONG Conseil.
Cette même répartition n'avait pu être opérée dès 2009, le contrat de prestation ayant déjà été signé.
A titre d'information, en 2009 les coûts directs de collecte se sont élevés 5 157 K€ et ont été présentés en totalité dans la rubrique « frais de recherche de fonds ». Selon, la même méthode en 2010, 515 K€ de ce coût auraient été présentés dans la rubrique «Formation » et 2 067 K€ auraient été présentés dans la rubrique « Information et sensibilisation du public ».

19.3.2.1 Coût de la recherche des autres fonds privés ainsi que des subventions et autres concours publiques

Contrairement à l'appel à la générosité du public dont le coût est obtenu à partir des données de la comptabilité analytique et qui concerne une mission dévolue essentiellement au service collecte du siège, la recherche des autres fonds privés et surtout des subventions et des autres concours publiques concerne un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux sur l'ensemble du réseau AIDES et ne peut être identifiée à partir des données de la comptabilité analytique. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de déterminer une clé de répartition pertinente.

19.3.3. Coût de fonctionnement

AIDES est organisé en trois niveaux : un siège, 6 délégations régionales, et une soixantaine de délégations départementales.

Dans les délégations départementales, le coût de la structure départementale (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement...) a été réparti sur les actions du département en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Pour certains départements, les frais de la structure départementale ont été répartis suivant des clefs de répartition fixées.

Il est à préciser que depuis 2004 et la signature d'une convention triennale 2004-2006 puis quadriennale 2007-2010 avec le Ministère de la Santé (Direction Générale de la Santé), les frais des structures régionales sont principalement pris en charge par ce financement national et sont intégrés dans les coûts de fonctionnement.

19.3.4. La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

En effet, la plupart des immobilisations acquises par l'association le sont au moyen de subventions d'investissement et si ce n'est pas le cas, les dotations aux amortissements sont imputées sur les actions ou le fonctionnement. Ainsi les immobilisations acquises au moyen de dons collectés sont marginales.

19.3.5. La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

19.3.6. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

Au 31/12/10, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à un montant de 725 K€. Il est constitué par :

- Le report de l'exercice antérieur à 2009 pour 169 K€,
- Le report de l'exercice 2009 pour 581 K€,
- Le report de l'exercice 2010 pour -25 K€.

19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES

19.4.1. Campagnes de publicité offertes

Les campagnes de publicité offertes figurent dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert certaines prestations à l'Association.

Dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public, la valorisation des campagnes de publicités offertes figure en emplois dans les missions sociales (il s'agit de campagnes de sensibilisation et non de campagnes de communication générale de l'association qui relèveraient alors des frais de fonctionnement) et en ressources dans les prestations en nature.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2010 à 3 590 K€ et se décomposent de la manière suivante (en €):

(en €)		2010
Espaces Offerts en Télévision		
Une vie		533 222
Spot "avion"		175 000
Spot "Chalet"		175 000
Spot "Film X"		175 000
Zizi Grafitti		415 000
	Sous-total	*1 473 222*
Espaces Offerts en Radio		
Spots 25 ans		25 892
Braderie - Chérie FM		36 000
	Sous-total	*61 892*
Espaces Offerts en Affichage		
Campagne 25 ans		38 700
Si j'étais		14 000
L'un des 2 séropositif		2 000
	Sous-total	*54 700*
Espaces offerts en encarts Presse		
		2 392
	Sous-total	*2 392*
Campagne Internet		
Campagne COM'TEST		113 300
	Sous-total	*113 300*
Divers		
Création TBWA - Une Vie		612 000
Création COMICS - GSP		1 272 265
	Sous-total	*1 884 265*
TOTAL		**3 589 771**

19.4.2. Autres dons en nature

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2009, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

19.5. Etat des effectifs bénévoles

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2010. Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils des départements, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales...).

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 5 892 250 €.

Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2010 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- le nombre d'heures de volontariat : 318 500 heures correspondant à 875 volontaires effectuant 7 heures de volontariat par semaine en moyenne sur l'année,
- le coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élabore la politique de AIDES, et sa transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le sida.